

Résumé du Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN : 9-15 octobre 2025

Les ressources naturelles et les systèmes vitaux de la planète sont confrontés à un déclin sans précédent, la perte de biodiversité, la pollution et le changement climatique convergeant vers une triple crise planétaire. Ces pressions sont encore aggravées par les troubles géopolitiques et les conflits, l'affaiblissement des engagements en faveur de la coopération intergouvernementale et le rétrécissement de l'espace civique.

C'est dans ce contexte que le Congrès mondial de la nature 2025 de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) s'est réuni sous le thème « Propulser une conservation transformatrice ».

Le Congrès a abordé cinq thèmes interdépendants : Intensifier les actions de conservation résilientes ; Réduire les risques de dépassement climatique ; Atteindre l'équité ; Transition vers des économies et des sociétés positives pour la nature ; et l'Innovation disruptive et le leadership en matière de conservation. Ces thèmes ont été discutés lors de réunions interactives multithématiques du Forum, qui s'est tenu du 9 au 12 octobre, réunissant des voix diverses pour relever les défis environnementaux et tracer l'avenir grâce à une action collective.

Le Forum a été accompagné de cinq sommets : Le premier [Sommet mondial des peuples autochtones et de la nature](#), un [Sommet des entreprises](#), un [Sommet de la jeunesse](#) et un [Sommet de la philanthropie](#), ainsi que le 3e Sommet des océans du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA).

Le Congrès comprenait une Assemblée des membres de trois jours et demi (9 octobre et du 13 au 15 octobre), qui est l'organe décisionnel central chargé, entre autres, de délibérer et de voter sur les Motions, qui sont les principaux mécanismes permettant à l'Union de définir les politiques et les priorités de son travail.

Les membres de l'Assemblée ont adopté près de 150 motions visant à poursuivre des orientations politiques dans divers domaines, notamment la biodiversité, le climat, la santé, l'éco-cide et la pollution plastique. Le Congrès a également adopté une nouvelle [Vision stratégique sur 20 ans pour l'UICN](#), s'engageant à influencer, encourager et aider les sociétés du monde entier à préserver l'intégrité et la diversité de la nature et à garantir que toute utilisation des ressources naturelles soit à la fois équitable et écologiquement durable.

En outre, le Congrès a approuvé un nouveau [Programme quadriennal audacieux de l'UICN pour 2026-2029](#) afin de diriger et d'influencer l'agenda environnemental mondial, avec des résultats concrets qui guideront chaque composante de l'Union pour obtenir un impact mesurable.

[L'appel à l'action d'Abu Dhabi](#) adopté par l'Assemblée des membres réunit les dirigeants mondiaux pour affirmer que l'humanité a atteint un point critique : la nature est confrontée à des crises croissantes liées au changement climatique, à la dégradation, à la perte de biodiversité, à la pollution et aux inégalités. À seulement cinq ans de l'échéance des Objectifs

Dans ce numéro

Bref historique du Congrès de la conservation de l'UICN	2
Compte rendu du Forum de l'UICN	3
L'ouverture du Congrès	3
Séances plénières thématiques	4
Dialogues de haut niveau	5
Sessions thématiques	6
Exposés des intervenants : vitrine de la conservation	7
Zone d'apprentissage	8
Événement des exposants	9
Clôture du Forum	9
Compte rendu de l'Assemblée des membres de l'UICN	9
Nomination du Comité de vérification des pouvoirs	9
Adoption de l'ordre du jour	9
Nomination des comités du Congrès	10
Premier rapport du Comité des résolutions	10
Présentation de l'appel à l'action d'Abu Dhabi	10
Rapport de la Directrice générale	10
Rapport du Conseil de l'UICN	10
Projet de vision stratégique à 20 ans pour l'Union	10
Rapport du responsable des élections sur les résultats de toutes les élections	11
Projet de Programme de l'UICN pour 2026-2029	11
Rapports des commissions de l'UICN et rapports des comités nationaux et régionaux	11
Rapports des sommets du Congrès	12
Rapports financiers	12
Rapport du Comité de gouvernance du Congrès	13
Rapport d'étape du Comité des résolutions et vote sur les motions	14
Cérémonie de remise des prix	17
Résultats de l'élection	17
Séance de clôture	17
Réunions à venir	18
Glossaire	19

de développement durable (ODD) pour 2030, les participants ont appelé à une action audacieuse et transformatrice dans tous les secteurs, fondée sur la justice, l'équité et la coopération multilatérale. L'appel à l'action d'Abu Dhabi préconise une action mondiale urgente dans cinq domaines prioritaires :

- Réaffirmer le rôle central de la nature en protégeant et en restaurant la biodiversité en tant que telle, et en tant que fondement de la santé, du développement et du bien-être humains, tout en soutenant les gardiens locaux et les actions menées par les communautés ;
- Renforcer le multilatéralisme en encourageant le leadership collectif, la coopération et le respect du droit international, grâce à des politiques coordonnées qui intègrent la nature dans tous les secteurs ;
- Assurer la justice et l'inclusion en garantissant une participation équitable et des approches fondées sur les droits pour les femmes, les jeunes, les Peuples autochtones, les Communautés locales et les défenseurs de l'environnement ;
- Faire progresser les connaissances et l'innovation en combinant la science et les connaissances autochtones, et en investissant dans la recherche, l'éducation et la technologie afin de promouvoir des solutions fondées sur des données probantes ; et
- Augmenter les ressources pour l'action en augmentant et en alignant les ressources financières, humaines et technologiques vers des économies régénératrices et positives pour la nature, en réorientant les subventions néfastes et en renforçant la résilience des communautés.

Le Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN s'est tenu au Centre national des expositions d'Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis (EAU), du 9 au 15 octobre 2025, et a réuni environ 10 000 participants, en personne et virtuellement. Ce rapport présente un résumé des événements quotidiens sélectionnés. Pour approfondir les discussions, veuillez consulter notre couverture quotidienne [ici](#).

Bref historique du Congrès de la conservation de l'UICN

L'UICN a été créée en 1948 en tant qu'organisation scientifique indépendante afin « d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés du monde entier à conserver l'intégrité et la diversité de la nature, et à garantir que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable ». L'UICN a d'abord été créée sous le nom d'Union internationale pour la protection de la nature (UIPN) en 1948 à Fontainebleau, en France. En 1956, elle a été rebaptisée Union internationale pour la conservation de la nature. Actuellement, en 2025, l'UICN compte plus de 1 500 membres, dont 92 États et plus de 110 agences gouvernementales, 32 gouvernements infranationaux, 1 143 organisations non gouvernementales (ONG) nationales et 99 ONG internationales, 39 organisations de peuples autochtones, 58 membres affiliés, ainsi que des institutions scientifiques et universitaires et des associations professionnelles dans plus de 160 pays.

L'UICN compte également sept Commissions, qui constituent un réseau d'environ 18 000 experts bénévoles dans le domaine de la conservation de la biodiversité. Les Commissions se concentrent sur : l'action climatique ; la gestion des écosystèmes ; l'éducation et la communication ; les politiques environnementales, économiques et sociales ; le droit de l'environnement ; la survie des espèces ; et les aires protégées (AP).

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN, qui se tient tous les quatre ans, élit le Conseil de l'UICN, qui est l'organe directeur de l'Union. Le Conseil se réunit généralement au moins une fois par an pour établir le budget annuel, décider des grandes questions politiques et examiner la mise en œuvre du Programme de l'UICN. Le Programme de l'UICN est un document stratégique de haut niveau qui guide ses membres, ses Commissions et son Secrétariat. Pour la première fois, le [Programme actuel Nature 2030 de l'UICN](#) fixe les ambitions de l'Union sur une période de dix ans (2021-2030).

Le Congrès élit également le Président de l'UICN, qui préside le Conseil et guide les travaux de l'UICN entre les Congrès. L'Assemblée des membres de l'UICN se tient pendant le Congrès.

Les principales fonctions du Congrès sont, entre autres, de définir la politique générale de l'UICN, de formuler des recommandations aux gouvernements et aux organisations nationales et internationales sur des questions liées aux objectifs de l'UICN, de recevoir et d'examiner les rapports du Directeur général, du Trésorier et des Présidents des Commissions et des Comités régionaux, de recevoir le rapport du vérificateur des comptes et d'approuver les comptes vérifiés, de fixer les cotisations des membres, d'examiner et d'approuver le Programme et le Plan financier de l'UICN pour la période intersession, de déterminer le nombre de Commissions et leurs mandats, et d'élire le Président, le Trésorier, examiner et approuver le Programme et le Plan financier de l'UICN pour la période intersession ; déterminer le nombre de commissions et leurs mandats ; et élire le Président, le Trésorier, les Conseillers régionaux et les Présidents des commissions.

Le Congrès offre également un Forum de débat sur les meilleurs moyens de conserver la nature et de garantir une utilisation équitable et durable des ressources naturelles.

L'UICN a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de programmes de conservation pour les principaux écosystèmes, notamment les forêts, les zones humides et les zones côtières. S'appuyant sur son réseau mondial d'experts, l'UICN identifie les catégories d'espèces menacées, élabore des plans d'action pour les espèces et publie [des Listes rouges](#) et des livres rouges, qui détaillent l'état et les besoins de conservation des espèces menacées et en voie de disparition. L'UICN joue également un rôle essentiel dans le soutien aux Aires protégées à travers le monde, en publiant la [Liste verte des aires protégées et conservées](#), en organisant le Congrès mondial sur les parcs et en diffusant des lignes Directrices sur les questions de gestion des aires protégées.

Congrès précédents

1er Congrès de l'UICN : Ce Congrès est issu des 19 assemblées générales qui l'ont précédé, dont la première a vu la création de l'Union en 1948. Le premier Congrès s'est tenu à Montréal, au Canada, du 12 au 23 octobre 1996, sur le thème « Prendre soin de la Terre ».

2e Congrès de l'UICN : Tenu à Amman, en Jordanie, du 4 au 11 octobre 2000, ce cNgrès a réuni quelque 2 000 délégués de 140 pays autour du thème « Écosphère », un concept qui véhiculait le message selon lequel la gestion transfrontalière des écosystèmes est essentielle pour l'agenda environnemental.

3e Congrès de l'UICN : Ce Congrès s'est tenu à Bangkok, en Thaïlande, du 17 au 25 novembre 2004, sous le thème « Les hommes et la nature : un seul monde ». Le Congrès s'est déroulé en trois sessions : les commissions à l'œuvre, qui ont évalué le travail des six commissions de l'UICN ; le Forum mondial

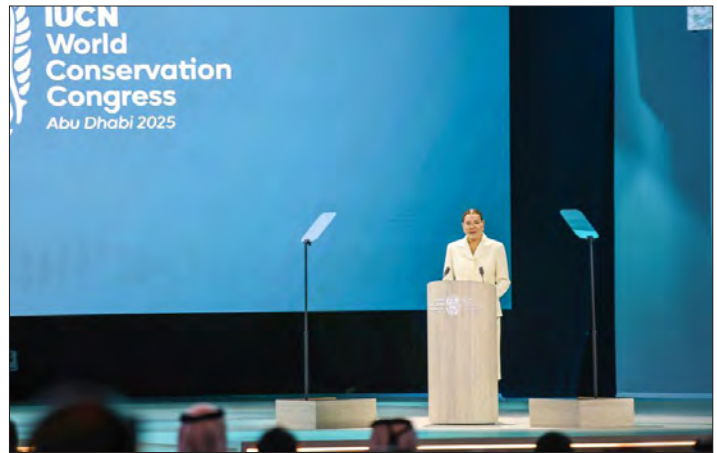
de la conservation, qui a fait le point sur la conservation de la biodiversité ; et l'Assemblée des membres, qui a abordé les questions de gouvernance, de politique et de programmation de l'Union.

4e Congrès de l'UICN : Ce Congrès s'est tenu à Barcelone, en Espagne, du 5 au 14 octobre 2008, et a réuni plus de 6 600 participants autour du thème « Un monde diversifié et durable ». Il a servi de base à l'élaboration d'une vision convaincante du potentiel de conservation mondial jusqu'en 2030 à travers 12 parcours thématiques, notamment la diversité bioculturelle et les peuples autochtones, l'énergie, les forêts, la conservation de la biodiversité dans les paysages productifs, le droit et la gouvernance, et les entreprises.

5e Congrès de l'UICN : Ce Congrès s'est tenu à Jeju, en République de Corée, du 6 au 15 septembre 2012, et a accueilli environ 10 000 participants et plus de 600 événements sous le thème « Nature+ ». Le Congrès a introduit le Forum ouvert de partage des connaissances en plus de l'Assemblée des membres chargée de la prise de décision. Il s'est concentré sur cinq domaines thématiques : l'exploration de Solutions fondées sur la nature (SfN) pour lutter contre le changement climatique, favoriser la sécurité alimentaire et le développement social et économique ; la valorisation et la conservation de la nature ; et la gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature.

6e Congrès de l'UICN : ce Congrès s'est tenu à Honolulu, à Hawaï (États-Unis), du 1er au 10 septembre 2016, sur le thème « Une planète à la croisée des chemins ». Le Congrès s'est concentré sur le défi collectif que représente la réalisation des ODD récemment adoptés. Il a approuvé 106 résolutions et recommandations visant à améliorer la gouvernance, les programmes et les politiques de l'Union. Le Congrès a présenté les [Engagements d'Hawaï](#), qui représentent des initiatives de conservation innovantes et transformatrices à l'échelle mondiale pour relever les défis et saisir les opportunités critiques de l'époque, notamment la nécessité impérieuse d'intensifier les actions en faveur de la biodiversité et des ODD.

7e Congrès de l'UICN : Ce Congrès, qui s'est tenu à Marseille, en France, du 3 au 11 septembre 2021, a combiné une participation en personne et une participation virtuelle en raison de la pandémie de COVID-19. Il a réuni environ 9 000 participants (6 000 en personne et 3 000 en ligne) de 160 pays sous le thème « Les solutions de la nature : construire un avenir positif pour la nature ». Le Congrès s'articulait autour de sept thèmes : les paysages, l'eau douce, l'océan, le changement climatique, les droits et la gouvernance, les systèmes économiques et financiers, ainsi que les connaissances,



Princesse Lalla Hasnaa, Maroc

l'innovation et la technologie. L'Assemblée a adopté 148 résolutions et recommandations. Son résultat marquant a été le [Manifeste de Marseille](#) qui a souligné le rôle essentiel de la nature dans la santé humaine, la sécurité et le développement durable.

Compte rendu du Forum de l'UICN

L'ouverture du Congrès

Le Congrès s'est ouvert le [jeudi 9 octobre](#) en présence de dignitaires émiratis, dont Son Altesse Royale le cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, Président des Émirats arabes unis et Souverain d'Abu Dhabi.

Dans son discours d'ouverture, Surangel Whipps Jr, Président des Palaos, a présenté le concept de « *bul* » de son pays, un moratoire adopté par les chefs de village pour permettre à la nature de se renouveler. Il a souligné qu'il symbolisait l'adaptabilité, la retenue et le respect de la nature, qui sont essentiels pour équilibrer la conservation de la nature et le bien-être des populations.

La Princesse Lalla Hasna, du Maroc, a notamment souligné le rôle des jeunes dans la garantie d'une utilisation équitable et inclusive des outils d'intelligence artificielle (IA) pour concevoir des solutions aux défis environnementaux.

Dans son discours liminaire, Amna bint Abdullah Al Dahak, Ministre du Changement climatique et de l'Environnement des Émirats arabes unis, a souligné que notre responsabilité envers l'environnement « n'est pas un choix, mais un engagement éthique ». Razan Al Mubarak, Présidente de l'UICN, a noté que le multilatéralisme est mis à rude épreuve, mais a également reconnu un esprit de coopération émergent qui reconnaît l'indissociabilité des êtres humains et de la nature. Elle a déclaré que ce Congrès est « une occasion de transformer la compréhension en unité et l'unité en action ».

Dialogue d'ouverture de haut niveau de l'UICN : La Modératrice Grethel Aguilar, Directrice générale de l'UICN, a qualifié l'UICN de « force imparable pour le changement » et a souligné que la confiance dans la science et la sagesse traditionnelle était essentielle pour relever les défis du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la polarisation croissante.

La Marraine de la nature de l'UICN, Sylvia Earle, Fondatrice de Mission Blue, a repris les mots de la primatologue Jane Goodall, rappelant aux participants que les humains sont la seule espèce ayant la capacité et la responsabilité de façonner



Cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, Président des Émirats arabes unis et souverain d'Abu Dhabi



Nick Salafsky, Directeur exécutif, Foundations of Success

les millénaires à venir, soulignant que « les décisions qui seront prises au cours des cinq prochaines années seront décisives ».

Dans un message vidéo préenregistré, Son Altesse Royale le Prince William de Galles a souligné que « la protection de la nature n'est pas la tâche de quelques-uns, mais la responsabilité de tous ». Il a appelé à la prise en compte des points de vue des populations autochtones et des jeunes dans la conservation de la nature. Une jeune représentante des Émirats arabes unis, Sarai Al Mheiri, a récité un poème sur l'interdépendance entre les humains et la nature.

Séances plénières thématiques

Les plénières thématiques ont eu lieu le [jeudi 9 octobre](#) et portaient sur les cinq thèmes interdépendants du Congrès : Intensifier les actions de conservation résilientes ; Réduire les risques de dépassement climatique ; Atteindre l'équité ; Transition vers des économies et des sociétés positives pour la nature ; et l'Innovation disruptive et le leadership en matière de conservation. Ce rapport présente un bref résumé des discussions menées dans le cadre de chaque thème. Pour une couverture plus approfondie et un aperçu des tables rondes, veuillez consulter notre [rapport quotidien](#).

Façonner la résilience, amplifier l'impact : Cette séance plénière, animée par Nick Salafsky, Directeur exécutif de Foundations of Success, a examiné les approches pratiques pour amplifier la conservation. Rob Walton, Fondateur de la Rob Walton Foundation, a évoqué le [partenariat Africa Keystone Protected Area](#), qui vise à protéger 162 écosystèmes vitaux d'ici 2035. Il a également mentionné la nécessité d'un financement stable et à long terme.

Soo Khiang Bey, Vice-président de Royal Golden Eagle Pte. Ltd., a présenté l'« approche production-protection » de l'entreprise, qui s'engage à conserver un hectare de forêt pour chaque hectare de plantation. Aziz Abdukhakimov, Ministre de l'Écologie, de la Protection de l'environnement et du Changement climatique de l'Ouzbékistan, a mis en avant l'initiative nationale Yashil Makon (Nation verte), qui vise à planter 200 millions d'arbres par an.

Tout, partout, tout à la fois : faire face aux risques liés au dépassement climatique : Cette séance plénière a abordé les risques posés par l'aggravation du changement climatique et les solutions disponibles pour y faire face.

La Modératrice Becky Anderson, de CNN International, a rappelé qu'une réduction de 43 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 sera nécessaire pour atteindre l'objectif de limiter la hausse des températures à 1,5°C. Elle a expliqué qu'« il

ne s'agit pas d'une croisade morale, mais de trouver des solutions équitables, rapides et fondées sur la science et la justice ».

Dans son discours liminaire, Mukhtar Babayev, Président de la 29e session de la Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Azerbaïdjan, a notamment mis en avant la [Feuille de route de Bakou à Belém vers 1,3 T](#), lancée lors de la COP 29 afin d'augmenter le financement climatique pour les pays en développement à au moins 1 300 milliards de dollars par an d'ici 2035.

Au cours de la table ronde qui a suivi, Ralph Regenvanu, Ministre de l'Adaptation au changement climatique, de l'Énergie, de l'Environnement, de la Météorologie, des Risques géologiques et de la Gestion des catastrophes du Vanuatu, a déclaré que le titre de la plénière soulignait l'urgence de lutter contre la crise climatique sur tous les fronts, et a insisté sur la nécessité impérieuse d'éliminer progressivement les combustibles fossiles. Seyni Nafa, Membre du Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies sur l'action climatique, a appelé à renforcer les mesures d'adaptation afin de protéger les personnes les plus vulnérables aux risques climatiques.

Promouvoir l'équité, repenser la conservation inclusive : Cette séance plénière a mis l'accent sur l'importance de la conservation et de la biodiversité pour garantir l'équité. Whaiā Sonic Weaver, artiste autochtone de Ngāti Kahungunu, d'origine maorie, a ouvert la séance. Musonda Mumba, Secrétaire générale de la Convention sur les zones humides, a animé la discussion.

Dans son discours liminaire, la Directrice générale de l'UICN, Mme Aguilar, a souligné que « la voie vers une planète prospère doit être fondée sur l'équité ». Elle a appelé l'UICN à s'unir autour d'une triple transformation axée sur les droits, les connaissances et le financement, en mettant l'accent sur une approche fondée sur les droits qui englobe le Consentement libre, informé et préalable (CLIP) des Peuples autochtones et des communautés locales (PACL).

Un avenir positif pour la nature : transformer les engagements en investissements : Cette séance plénière a été ouverte par Juha Siikamäki, Économiste en chef de l'UICN, et animée par Achim Steiner, ancien Administrateur du Programme des Nations unies pour le développement. Dans son discours liminaire, Serge Wilmes, Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité du Luxembourg, a souligné la nécessité de coopérer et d'être en harmonie avec la nature.

Boipuso Wynter Mmolotsi, Ministre de l'Environnement et du Tourisme du Botswana, a souligné la nécessité de stimuler le secteur de l'écotourisme dans son pays. Il a présenté les



Karimah Hudda, Fondatrice et catalyseur en chef, illumine.earth



Becky Anderson, CNN International

investissements réalisés dans l'économie basée sur la faune sauvage du Botswana et l'importance des avantages que la conservation apporte aux communautés locales.

Valerie Hickey, Directrice mondiale pour le changement climatique à la Banque mondiale, a expliqué que la Banque investissait 5,5 milliards de dollars par an dans la nature et a appelé à un financement plus abordable et plus fiable pour les petits exploitants.

Innovation inclusive et leadership audacieux : la disruption que nous recherchons : Cette séance plénière était animée par Karimah Hudda, Fondatrice d'illumine.earth, qui a souligné que les solutions axées sur la nature ne sont pas mises en œuvre assez rapidement et a appelé à un changement radical en matière de leadership et d'innovation.

Jacob Martin-Malus, Sous-ministre adjoint, Biodiversité, Faune et Parcs, gouvernement du Québec, Canada, a mis en avant l'approche ascendante utilisée pour élaborer le plan pour la nature du Québec en réponse au Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (CMB).

Daouda Sembene, PDG d'AfriCatalyst, a souligné la nécessité d'augmenter les capitaux privés consacrés à la conservation de la nature et a exhorté les gouvernements à créer des environnements propices aux investissements publics et privés.

Dialogues de haut niveau

Des dialogues de haut niveau ont eu lieu du 10 au 12 octobre, réunissant des décideurs mondiaux, des dirigeants d'institutions intergouvernementales, des PDG du secteur privé, des responsables d'ONG et d'autres acteurs afin de discuter de sujets tels que les investissements pour la préservation de la nature, les outils et les innovations, ainsi que les partenariats et les collaborations en faveur de la nature.

La nature est l'affaire de tous : mobiliser des capitaux pour la biodiversité et la résilience : Ce dialogue de haut niveau, qui s'est tenu [le vendredi 10 octobre](#), a ouvert le [Sommet des entreprises](#) et a réuni des décideurs mondiaux afin qu'ils partagent leurs expériences en matière de création de nouvelles opportunités d'investissement dans la nature. Becky Anderson, de CNN International, a animé le débat.

Le discours d'ouverture a été prononcé par la Présidente de l'UICN, Al Mubarak, qui a souligné que le coût de la perte de biodiversité n'est plus abstrait, mais se manifeste « ici et maintenant », perturbant les chaînes d'approvisionnement et faisant peser des risques importants sur les entreprises.

Humphrey Kariuki, Fondateur du Janus Continental Group, a souligné que l'Afrique abrite un quart de la biodiversité mondiale

et plus d'un tiers des espèces, mais qu'elle est l'une des régions les plus sous-financées en matière de conservation. Il a insisté sur le fait qu'« investir en Afrique, c'est investir dans la Terre » et a présenté sa vision d'une Afrique jouant un rôle de premier plan dans l'élaboration de la conservation à l'échelle mondiale. Le panel qui a suivi s'est concentré sur : le financement innovant ; les arguments économiques en faveur de la nature ; le pouvoir du capital philanthropique et catalytique pour surmonter les risques ; et les investissements durables.

Camille Rivera, d'Oceanus Conservation, a réfléchi aux effets de la perte de biodiversité sur les communautés des Philippines. Elle a mis en avant le programme Blue Carbon, qui soutient le reboisement des étangs piscicoles abandonnés afin de favoriser la biodiversité et les moyens de subsistance des communautés.

Une Santé : le seul avenir sain pour les personnes, les animaux et les écosystèmes : Ce dialogue de haut niveau, qui s'est tenu le [samedi 11 octobre](#), a abordé les thèmes du Congrès, à savoir la réduction des risques de dépassement climatique et le renforcement des mesures de conservation résilientes. Ashley Lashley, Conseillère jeunesse du Secrétaire général des Nations unies sur le changement climatique, a animé le débat.

La Directrice générale Aguilar a réitéré le soutien de l'UICN à l'approche « Une Santé » à travers son engagement, sa collaboration et son plaidoyer. Elle a souligné les efforts déployés pour réunir les parties prenantes et mobiliser les partenariats afin de renforcer le dialogue et le partage des connaissances, et a averti que « si nous détruisons la nature, nous détruisons notre propre survie ».

Tedros Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'est joint à la discussion par vidéo pour expliquer comment les Solutions fondées sur la nature soutiennent l'approche « Une Santé », en se référant [au Rapport conjoint 2024 de l'UICN et de l'OMS](#).

Dans son discours liminaire, Paula Harrison, du Centre britannique pour l'écologie et l'hydrologie, a mis en avant les messages clés issus du Rapport d'évaluation Nexus de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Un panel d'experts a ensuite discuté des moyens de soutenir l'approche « Une Santé ».

Changement transformationnel depuis Rio et au-delà : une poussée tous azimuts pour les Objectifs 2030 : Ce dialogue, qui s'est tenu le [dimanche 12 octobre](#), était axé sur deux des thèmes du Congrès : l'intensification des mesures de conservation résilientes et la transition vers des économies et des sociétés positives pour la nature. Le dialogue était modéré



Batbataar Bat, Ministre du Changement climatique et de l'Environnement, Mongolie

par Julia Marton-Lefèvre, Présidente du conseil d'administration de la Fondation Villars Institute. Dans son discours liminaire, la Directrice générale de l'UICN, Mme Aguilar, a souligné la nécessité de continuer à œuvrer pour l'intégrité, de briser les cloisonnements, de lutter contre l'inertie et d'adopter l'innovation.

Le premier panel s'est concentré, entre autres, sur le renforcement des synergies entre les Conventions de Rio et les multiples parties prenantes. Batbaatar Bat, Ministre du Changement climatique et de l'Environnement de Mongolie, a affirmé le travail accompli par son gouvernement pour lutter contre la désertification, le changement climatique et la perte de biodiversité, et pour renforcer la résilience des écosystèmes.

Au cours de la deuxième table ronde sur les perspectives d'un cadre au-delà du Programme de développement durable à l'horizon 2030, Carlos Manuel Rodríguez, PDG et Président du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a souligné la nécessité pour les gouvernements nationaux de créer des politiques et des cadres visant à uniformiser les règles du jeu économique, notamment par le biais de réformes fiscales et de la comptabilité verte.

Sessions thématiques

Les sessions thématiques se sont tenues du 9 au 12 octobre et ont abordé des sujets couvrant deux ou plusieurs domaines thématiques. Les intervenants et les participants ont eu l'occasion de discuter et de partager des informations, des connaissances et les dernières avancées disponibles pour permettre une conservation transformatrice de la nature.

ALL IN for One Health : unir les efforts pour protéger les personnes, les animaux et l'environnement : Cette session thématique qui s'est tenue [le jeudi 9 octobre](#), a examiné les efforts visant à mettre en œuvre l'approche « Une Santé » dans le domaine de la conservation et de la biodiversité. La session était animée par Brent Mitchell, de la Fondation Québec-Labrador, qui a réfléchi à l'évolution de l'approche « Une Santé ».

Sarah Olson, Directrice de la recherche en santé pour le Programme Heath de la Wildlife Conservation Society, a présenté en avant-première la boîte à outils MAP-ACT-CREATE One Health, qui sera bientôt publiée par l'UICN. Cette boîte à outils vise à faciliter la cartographie et l'évaluation des agents pathogènes afin de soutenir les mesures de contrôle des maladies, d'analyser et de contrôler la transmission, et d'évaluer et de renforcer les capacités Une Santé.

Paula Prist, de l'UICN, a discuté de l'intégration de « One Health » dans l'aménagement du territoire afin d'examiner



Manal Awad Mikhail, Ministre du Développement local et Ministre de l'Environnement par intérim, Égypte

comment la modification des paysages affecte la santé humaine, animale et environnementale. Elle a souligné le rôle des territoires autochtones dans la protection de la santé humaine et a donné un aperçu de la manière dont une faible couverture forestière augmente les maladies à transmission vectorielle, tandis qu'une couverture forestière élevée réduit ce risque.

Pamela McElwee, de l'université Rutgers, a présenté [l'Évaluation Nexus](#) de l'IPBES sur les liens entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé dans le contexte du changement climatique.

Kim Gruetzmacher, de l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature, a mis en évidence les liens entre la Convention sur la diversité biologique (CDB) et l'OMS. Elle a toutefois souligné que ces liens dépassent le cadre de One Health et que les approches Une Santé n'incluent pas nécessairement la biodiversité.

Histoires du Partenariat ENACT issus du terrain : à quoi ressemblent les SfN réussies et celles qui échouent ? Cette session thématique transversale, qui s'est tenue le [vendredi 10 octobre](#), s'est concentrée sur la réduction des risques de dépassement climatique et le renforcement des mesures de conservation de la résilience en examinant le potentiel de transformation des SfN. Sandeep Sengupta, Responsable mondial des politiques sur le changement climatique à l'UICN, a animé la session. La session a débuté par un segment de haut niveau, suivi de deux panels d'experts.

Manal Awad Mikhail, Ministre de l'Environnement par intérim de l'Égypte, a souligné les efforts de son pays pour soutenir les politiques et stratégies SfN, notamment le projet d'adaptation climatique de la côte nord, qui vise à protéger les espaces verts menacés par les inondations du Nil.

Melissa de Kock, Directrice adjointe du Centre mondial de surveillance de la conservation du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE-WCMC), a souligné la nécessité de bien établir les fondements des SfN. Elle a fait remarquer que cela nécessite une co-création, des définitions claires et une bonne compréhension des compromis et des résultats, ainsi que des personnes qui supportent le coût des SfN et de celles qui en tirent profit.

L'UICN et les tribunaux internationaux : Avis consultatifs sur le changement climatique : Cette session thématique, qui s'est tenue le [samedi 11 octobre](#) et était animée par Ayman Cherkaoui, Vice-président de la Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE) de l'UICN, a examiné les trois avis consultatifs récents sur le changement climatique rendus par des tribunaux internationaux.



Brent Mitchell, Vice-président principal, Fondation Québec-Labrador



Madhu Rao, Président, Commission mondiale des aires protégées de l'UICN

La Directrice générale Aguilar a salué la participation étroite de l'Union à l'élaboration de ces trois avis consultatifs et a souligné qu'ils « changent la donne » en nous indiquant que « l'action climatique n'est pas seulement une question de politique, mais aussi de droit et de justice ».

Christina Voigt, Présidente de la CMDE de l'UICN, a souligné certaines des conclusions principales, notamment : l'affirmation que les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat constituent les meilleures données scientifiques disponibles ; l'affirmation que les obligations climatiques découlent de différentes sources du droit international au-delà des traités sur le climat ; et la nécessité d'agir avec une « diligence raisonnable rigoureuse » pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Francesco Sindico, Coprésident du Groupe de spécialistes du changement climatique de la Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE) de l'UICN, a présenté divers procès et jugements nationaux qui font référence [aux avis consultatifs de la Cour internationale de justice \(CIJ\)](#). Il a souligné que « dans un monde où le multilatéralisme est quelque peu fragile, il est plus que jamais nécessaire de faire preuve d'une grande rigueur juridique ».

Repenser la conservation urbaine : Créer de nouvelles opportunités pour les Aires urbaines protégées (AUP) : Cette session thématique s'est tenue le [dimanche 12 octobre](#) et a abordé les deux thèmes du Congrès, à savoir l'innovation disruptive et le



Dorothea Theunissen, Société allemande pour la coopération internationale (GIZ)

leadership en matière de conservation, ainsi que la transition vers des économies et des sociétés respectueuses de la nature.

Madhu Rao, Président de la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) de l'UICN, a attiré l'attention sur le fait que les villes abritent 55 % de la population mondiale, ce chiffre devant passer à 75 % d'ici 2050, et a déploré les défis auxquels sont confrontées les AUP.

Dans un message vidéo, Carolina Figueroa et Hoda Gray, Coprésidentes du Groupe de spécialistes des stratégies de conservation urbaine de l'UICN, ont fait remarquer que les AUP sont fragmentées et sous-financées, alors qu'elles constituent souvent le premier point de contact entre les populations et la nature.

Peter Frost, de Natural Resources Wales, a animé la table ronde, soulignant que le dialogue alimentera la mise à jour des [directives de l'UICN sur les AUP](#), qui ont été élaborées il y a 11 ans.

Une Stratégie mondiale pour la conservation de la biodiversité en eaux douces : Cette session thématique, qui s'est tenue le [dimanche 12 octobre](#), s'inscrivait dans le cadre des thèmes du Congrès, à savoir l'intensification des mesures de conservation résilientes et la transition vers des économies et des sociétés respectueuses de la nature.

Animée par Maria Ana Borges, de l'UICN, cette session a permis d'approfondir les raisons et le processus d'élaboration de la première [Stratégie mondiale de conservation de la biodiversité des eaux douces](#) à l'échelle de l'Union.

Catherine Sayer, de l'UICN, a souligné l'importance des écosystèmes d'eau douce en tant que points chauds de la biodiversité et fournisseurs de services écosystémiques. Tout en reconnaissant que les populations d'espèces d'eau douce ont diminué de 85 % depuis 1970, un quart d'entre elles étant menacées d'extinction, elle s'est félicitée de la reconnaissance croissante de cette question grâce, entre autres, aux Objectifs 2 (restaurer 30 % de tous les écosystèmes dégradés) et 3 (conserver 30 % des terres, des eaux et des mers) du CMB.

Dans son discours liminaire, James Dalton, de la section Eaux et zones humides de l'UICN, a présenté le processus d'élaboration de la stratégie de conservation de la biodiversité en eau douce, sa vision pour 2030 et ses principaux piliers que sont la pollution, les espèces envahissantes, les habitats et la connectivité.

Exposés des intervenants : vitrine de la conservation

Les présentations des intervenants lors du Forum ont été organisées sous forme de plateformes dynamiques où les intervenants ont fait des présentations courtes et percutantes sur des projets innovants, des solutions de pointe et des exemples de réussite en matière de conservation de la nature.

Océans d'opportunités : La technologie et les jeunes au service de la conservation marine : Cet exposé, qui s'est tenu le [vendredi 10 octobre](#), a mis en avant l'Aire marine protégée (AMP) Swatch of No Ground, où des solutions innovantes ont contribué à faire progresser la conservation marine. La session s'inscrivait dans le thème du Congrès de l'UICN, qui était de renforcer les mesures de conservation résilientes en présentant des technologies de surveillance des espèces et en renforçant la prise de décision fondée sur des données pour les mesures de conservation.

Dorothea Theunissen, GIZ, a souligné l'importance de l'AMP Swatch of No Ground dans le golfe du Bengale, un haut lieu de la biodiversité qui sert d'habitat à la mégafaune marine et de zone

d'alimentation vitale, ainsi que de lieu de reproduction et de couloir de migration pour les cétacés et les poissons.

A.B.M. Sarowar Alam, de l'UICN Bangladesh, a présenté les résultats d'une étude menée dans l'Aire marine protégée Swatch of No Ground sur les mouvements des tortues marines et des crocodiles d'eau salée à l'aide d'une étude de télémétrie par satellite. Il a souligné que ces résultats avaient éclairé les mesures prises par les gouvernements concernés, notamment en matière de gestion des crocodiles sauvages et élevés en captivité.

Changemakers Pitch Event : Cet exposé, qui s'est déroulé [le samedi 11 octobre](#), a permis à de jeunes innovateurs sociaux de présenter des idées et des solutions durables pour relever les défis socio-environnementaux, tout en répondant aux questions du jury et du public. La Modératrice Maria Fedorova, de l'INSEAD Business School, a souligné les défis auxquels sont confrontés les entrepreneurs sociaux pour développer leurs innovations et accéder au financement.

Becca Liu, Fondatrice de HappyPower, a présenté un concept qui permet aux communautés de produire et de stocker leur propre électricité grâce au mouvement humain dans des aires de jeux modulaires pour enfants. Youness Ouazri, Fondateur d'Ecodome Maroc, a partagé son idée de maisons en terre dans les zones rurales du Maroc. Elisa Harley, PDG et Fondatrice d'Enivo Pots, a présenté des pots de fleurs biodégradables fabriqués à partir de pulpe de plantes locales provenant de Nouvelle-Zélande.

Oliver Dauert, Fondateur de Wildya, a partagé sa vision d'un « Y Combinator pour la nature », en référence à l'accélérateur technologique Y Combinator qui a lancé des start-ups telles qu'Uber et Airbnb. Shibani Padhy, Fondatrice de Project Dolphin, a présenté son prototype de mini-sous-marin équipé d'une caméra étanche et de capteurs permettant de détecter, cartographier et surveiller les déchets plastiques dans les eaux intérieures.

Zone d'apprentissage

La zone d'apprentissage a accueilli plusieurs événements, notamment des sessions Deep Dive ou Immersion profonde, principalement organisées pour les jeunes professionnels et les éducateurs et conçues comme des expériences d'apprentissage immersives pour relever les défis complexes de la conservation. Ces sessions de renforcement des capacités ont permis aux participants de partager leurs compétences et d'échanger leurs



Kristina Gjerde, Conseillère principale pour la haute mer, Commission mondiale du droit de l'environnement de l'UICN 2021-2025



De gauche à droite : **Carlos Manuel Rodríguez**, PDG et Président du FEM ; **Astrid Schomaker**, Secrétaire exécutive de la CDB ; et **Jacob Martin-Malus**, Sous-Ministre adjoint, Biodiversité, Faune et Parcs, gouvernement du Québec

connaissances sur des solutions pratiques pour la conservation de la nature. La zone d'apprentissage a également accueilli des événements « Tout juste sortis de Presse », qui ont généralement donné lieu au lancement de nouveaux rapports importants.

Gouvernance des océans : Comprendre le traité sur la haute mer (BBNJ) : Cette session Deep Dive, qui s'est tenue [le vendredi 10 octobre](#), a permis aux participants de découvrir en avant-première le prochain guide explicatif de l'UICN sur l'Accord conclu dans le cadre de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer relatif à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale (Accord BBNJ). Alejandro Iza, Directeur du Centre du droit de l'environnement du Secrétariat de l'UICN, a animé la session.

Les panélistes ont invité les participants à discuter, entre autres, des impacts sur les organisations régionales de gestion des pêches, des connaissances écologiques traditionnelles et de l'avenir des COP BBNJ. Kristina Gjerde, Conseillère principale pour la haute mer, CMDE de l'UICN, a rappelé aux participants qu'il restait encore beaucoup à faire. Christina Voigt, Présidente de la CMDE de l'UICN, a appelé les Parties à « insuffler la vie à cet accord essentiel ».

Soutien à l'agriculture, à la biodiversité et au commerce : Examiner les liens pour réorienter les incitations néfastes :

Cet événement « Tout juste sorti de Presse », qui s'est tenu [le samedi 11 octobre](#), a donné le coup d'envoi [du Rapport de l'UICN sur les liens entre le soutien à l'agriculture, la biodiversité et le commerce](#). L'étude formule des recommandations sur la manière de réformer et de mieux aligner les politiques agricoles sur les objectifs respectifs du CMB. L'un des auteurs du rapport, Antonin Vergez, de l'UICN, a résumé les messages clés de l'étude, notamment le fait que l'agriculture occupe 37 % des terres et menace 34 % des espèces évaluées par la Liste rouge de l'UICN. Il a souligné que pour enrayer la perte de biodiversité, il faut dissocier les systèmes alimentaires de la dégradation de la nature.

Mathieu Le Grix, de l'Agence française de développement (AFD), a salué ce rapport, qu'il juge essentiel pour encourager les réformes des politiques agricoles et commerciales. Il a souligné la nécessité de relier ses recommandations à l'Agenda mondial de la sécurité alimentaire, en plus des objectifs en matière de biodiversité.



Grethel Aguilar, Directrice générale, UICN

Événement des exposants

Des événements organisés par les exposants ont eu lieu dans la zone d'exposition pendant toute la durée du Congrès et ont présenté les réalisations et les initiatives en matière de conservation de la nature.

Le Fonds mondial pour la biodiversité : Premiers succès et perspectives : Cet événement organisé le [dimanche 12 octobre](#) a contribué aux thèmes du Congrès, à savoir l'intensification des mesures de conservation résilientes et la transition vers des économies et des sociétés positives pour la nature. Animés par David Ainsworth, du FEM, les intervenants ont évoqué les premiers résultats du Fonds-CMB, lancé en 2023 pour renforcer la mise en œuvre du CMB, notamment le fait que le fonds ait déjà mobilisé entre 200 et 300 millions de dollars américains.

Le PDG et Président du FEM, M. Rodríguez, a énuméré les améliorations apportées aux modalités de financement du FEM grâce au Fonds-CMB, notamment : la réduction du délai d'approbation des projets à six mois ; une capitalisation flexible, qui permet de nouveaux financements provenant du secteur privé et de la philanthropie ; et une inclusivité et une équité accrues grâce à un financement direct des Peuples autochtones et communautés locales (PACL).

Astrid Schomaker, Secrétaire exécutive de la CDB, a signalé des anomalies et des inexactitudes dans les estimations actuelles du déficit de financement de la biodiversité. Elle a noté que, si les donateurs ont montré une tendance croissante à privilégier le financement bilatéral, il est nécessaire de réduire davantage les risques liés au soutien aux Pays les moins avancés (PMA).

À la suite de cela, des participants du MEXIQUE, de la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO et de MADAGASCAR ont partagé leurs expériences dans le cadre de projets financés par le Fonds-CMB.

Clôture du Forum

La séance de clôture du Forum s'est tenue le [dimanche 12 octobre](#) sous le titre « Propulser une conservation transformatrice ». Musonda Mumba, Secrétaire générale de la Convention sur les zones humides, a animé la séance.

La directrice générale de l'UICN, Mme Aguilar, a fait le bilan des quatre jours du Congrès, soulignant qu'« une vérité est devenue indéniable : la conservation fonctionne ». Elle a mis en avant certaines des annonces clés faites pendant le Congrès, notamment le rétablissement des populations de tortues vertes, le lancement du rapport « [IUCN World Heritage Outlook 4](#) », le lancement de l'approche « [Rapid High Integrity Nature Positive](#)

Outcomes » (RHINO), la [Deuxième édition du Standard mondiale pour les solutions fondées sur la nature](#) et le [Réseau d'action pour les glaciers de l'UICN](#). Elle a annoncé que le Panama accueillera le [Congrès mondial des aires protégées et conservées en 2027](#) et a conclu en soulignant trois priorités : intensifier les actions fondées sur la science ; garantir l'équité et l'inclusivité ; et aligner la nature et l'économie.

Après une prestation musicale d'Inna Modja, Ambassadrice de bonne volonté de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), un panel s'est réuni pour discuter des principaux enseignements du Forum. Justin Langan, Directeur exécutif d'O'KANATA, s'est félicité des dialogues constructifs et de la promotion du rôle et des connaissances des Peuples autochtones.

Amelia Fawcett, Coprésidente du Panel consultatif international sur les crédits de biodiversité, a salué l'accent mis sur l'action et la volonté de « passer du quoi au comment ». Faisant référence à la « tendresse radicale », Swetha Stotra Bhashyam, du Réseau mondial des jeunes pour la biodiversité, a appelé à changer le discours sur notre relation avec la nature.

Dans son discours de clôture, la Présidente de l'UICN, Al Mubarak, a souligné que la protection de la nature n'est pas seulement un objectif environnemental, mais aussi le fondement du bien-être et de la prospérité humains. Elle a exhorté les membres à passer « du dialogue à la décision » lors de la prochaine Assemblée des membres.

Le Forum s'est achevé à 17 h 09.

Compte rendu de l'Assemblée des membres de l'UICN

L'Assemblée des membres, l'organe décisionnel suprême de l'Union, organise ses sessions plénières sous forme de séances. Neuf séances de l'Assemblée des membres ont été convoquées pendant le Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN, la première séance ayant eu lieu le jeudi 9 octobre et les séances suivantes se tenant du lundi 13 octobre au mercredi 15 octobre.

[Jeudi 9 octobre](#), la Présidente de l'UICN Mme Al Mubarak, a ouvert la première séance de l'Assemblée des membres de l'UICN, rappelant la fière tradition des Congrès passés qui ont marqué des étapes importantes dans l'histoire de la conservation. Elle a affirmé que le Congrès poursuivrait cet héritage à Abu Dhabi. Elle a souligné que l'Assemblée était au cœur du Congrès et a insisté sur l'urgence d'agir, alors qu'il ne reste que cinq ans pour atteindre les objectifs du CMB et les ODD.

Les sections suivantes résument les travaux, organisés selon l'ordre du jour.



Jon Paul Rodríguez, Président, Comité des résolutions de l'UICN



Susan Lieberman, Présidente du Comité des programmes et politiques du Conseil de l'UICN



Razan Al Mubarak, Présidente de l'UICN

Nomination du Comité de vérification des pouvoirs

Judi 9 octobre, Imèn Meliane, Vice-présidente de l'UICN, a présenté le mandat proposé ([CGR-2025-1.2-1, annexe 1](#)) et la composition ([CGR-2025-1.2-1, annexe 2](#)), qui ont été approuvés par les membres. Ayman Rabi, Président du Comité de vérification des pouvoirs, a présenté les droits de vote et d'intervention des membres.

Adoption de l'ordre du jour

Judi 9 octobre, la Vice-présidente de l'UICN Mme Meliane, a présenté le projet d'ordre du jour révisé ([CGR-2025-1.3-1-Rev-1](#)) et **la motion A** proposant des modifications au règlement intérieur afin d'améliorer le processus de dépôt des motions ([CGR-2025-1.4-1-Motion A-Rev1](#)), en tenant compte des enseignements tirés des Congrès précédents et du processus en ligne de 2025. À l'issue d'un vote, l'Assemblée a approuvé l'ordre du jour et les modifications proposées au Règlement intérieur.

Nomination des comités du Congrès

Judi 9 octobre, la Vice-présidente de l'UICN, Meliane, a attiré l'attention sur le mandat et la nomination des comités des résolutions, des finances et de l'audit, de la gouvernance, du programme et de pilotage ([GR-2025-1.5-1, annexe 1, annexe 2, annexe 3, annexe 4 et annexe 5](#)). Ceux-ci ont été approuvés à l'issue d'un vote des membres.

Premier rapport du Comité des résolutions

Le judi 9 octobre, Jon Paul Rodríguez, Président du Comité des résolutions de l'UICN, a présenté la procédure de dépôt des motions, soulignant que 97 motions avaient déjà été examinées par vote électronique, toutes adoptées et enregistrées *en bloc* par les membres ([CGR-2025-1.6-1, annexe 1](#)). Il a indiqué que 40 motions n'avaient pas encore été soumises à l'Assemblée pour discussion. Il a également décrit le processus de soumission de motions nouvelles et urgentes.

Présentation de l'appel à l'action d'Abu Dhabi

Judi 9 octobre, Susan Lieberman, Présidente du Comité des programmes et politiques du Conseil de l'UICN, a rappelé la décision du Conseil de créer un groupe de rédaction chargé d'élaborer un document final et a salué la collaboration harmonieuse au sein du groupe. Lors de la séance de clôture, le mercredi 15 octobre, Mme Lieberman a présenté [l'Appel à l'action d'Abu Dhabi](#) comme un « engagement collectif à défendre la vie sur Terre ». Les membres ont approuvé l'Appel à l'action par acclamation.

Rapport de la Directrice générale

Le lundi 13 octobre, la Directrice générale Aguilar a présenté son rapport ([CGR-2025-2.3-1, annexe 1](#)). Concernant les activités passées, elle a souligné que le Programme 2021-2025 de l'UICN visait à mobiliser l'ensemble de l'Union et incluait pour la première fois un horizon ambitieux de 10 ans ([Nature 2030](#)). Notant que Nature 2030 est défini par cinq domaines de travail généraux (les personnes, la terre, l'eau, l'océan et le climat), elle a salué les réalisations tangibles, telles que la participation de l'UICN aux avis consultatifs des tribunaux internationaux et les efforts de l'Union pour rallier le soutien à la ratification de [l'Accord BBNJ](#).

En matière de financement, elle a souligné que l'UICN détient le plus grand portefeuille de FEM, ce qui lui permet de redistribuer des fonds aux membres et aux Peuples autochtones. Elle a souligné que les projets de l'UICN, s'ils n'augmentent pas en quantité, gagnent en ampleur et en profondeur.

Rapport du Conseil de l'UICN

Lundi 13 octobre, la Présidente de l'UICN, Mme Al Mubarak, a présenté le rapport du Conseil ([CGR-2025-2.4-1](#)), soulignant le rôle crucial du Conseil en tant que principal organe de gouvernance de l'Union. Elle s'est notamment félicitée de l'augmentation du portefeuille de projets de l'Union et de sa participation à des Accords environnementaux multilatéraux et à des procédures consultatives internationales, soulignant l'adhésion de 341 nouveaux membres à l'UICN depuis le dernier Congrès.

Hasna Jasimuddin Moudud, Conseillère à l'UICN, a remercié le Conseil sortant pour son esprit de collaboration, soulignant qu'il s'agissait là du « printemps arabe de la conservation ». Elle a exprimé l'espoir que l'UICN jouerait un rôle dans la reconstruction des écosystèmes à Gaza.

Projet de vision stratégique à 20 ans pour l'Union

Le lundi 13 octobre, la Présidente de l'UICN Mme Al Mubarak, a présenté le projet de document de vision stratégique ([CGR-2025-2.5-1, Rev2 Annexe 1](#)) et a noté que le Comité directeur de l'Union avait reçu plus de 1 000 commentaires des groupes de contact, dont la plupart ont été pris en compte dans le projet mis à jour. Rappelant le rôle joué par l'UICN dans l'élaboration du Programme mondial de conservation au cours des 75 dernières années, elle a souligné à quel point l'évolution rapide du monde aggrave les défis qui exercent une pression croissante sur les populations et la planète. Les membres ont voté et approuvé la Vision stratégique.



Sean Southey, Président du Comité de l'éducation et de la communication de l'UICN

Rapport du responsable des élections sur les résultats de toutes les élections

Lundi 13 octobre, Romiro Batzin Chojoj, Vice-président de l'UICN, a présenté ce point. David Forman, Responsable des élections, et Claudia de Windt, Responsable adjointe des élections, ont présenté leur rapport ([CGR-2025-2.2-1 Annexe 1](#)) et ont ouvert les élections pour les Conseillers régionaux, le Conseiller autochtone, le Président, le Trésorier et les Présidents des commissions.

Projet de Programme de l'UICN pour 2026-2029

Lundi 13 octobre, la Directrice générale Aguilar a présenté le projet de programme de l'UICN pour 2026-2029 ([CGR-2025-3.1-1 Annexe 1](#)). Elle a également présenté le projet de Programme de l'UICN pour 2026-2029 ([CGR-2025-3.1-1, Rev1 Annexe 1](#)). Elle a salué le Programme proposé, soulignant qu'il permettrait d'étendre le travail de l'Union dans le domaine de la conservation de la nature. Madhu Rao, Président du Comité des programmes et politiques de l'UICN, a expliqué que le document révisé intégrait les modifications apportées par le groupe de contact. Les membres ont voté et approuvé le programme de l'UICN.

Rapports des commissions de l'UICN et rapports des comités nationaux et régionaux

Lundi 13 octobre et **mardi 14 octobre**, les membres ont pris note des différents rapports des commissions et comités de l'UICN.

Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES) : La Présidente Kristen Walker Painemilla a présenté le rapport de la CPEES ([CGR-2025-3.2-1 Annexe 4](#)). En matière de gouvernance, d'équité et de droits, elle a souligné le travail sur les approches fondées sur les droits dans le cadre du CMB. Elle a mis en avant [l'initiative Ocean Defender](#) et a souligné l'engagement de la Commission dans la promotion d'un accès direct au financement et d'une politique climatique sensible au genre. Elle a lancé le dernier numéro de la revue phare de la CPEES, *Policy Matters*, consacré au thème « [Réimaginer la conservation](#) », et a souligné son appel à repenser les actions de conservation, le leadership et la justice, l'argent et le pouvoir, ainsi que les relations.

Commission de l'éducation et de la communication (CEC) : Le Président Sean Southey a présenté le rapport de la CEC ([CGR-2025-3.2-1 Annexe 2](#)). Il a rendu hommage aux lauréats des prix régionaux de la CEC et des prix des Présidents de la CEC. Il s'est concentré sur le travail de la CEC visant à promouvoir la nature pour tous et à repenser la communication sur la nature, et a souligné l'importance de l'éducation basée sur la nature.

Commission de gestion des écosystèmes (CGE) : La Présidente Angela Andrade a présenté le rapport de la Commission ([CGR-2025-3.2-1 Annexe 3](#)), qui met en avant le travail et les réalisations de la CGE au cours des quatre dernières années, notamment les groupes de travail de la CGE sur la biodiversité et le changement climatique, et une visibilité accrue lors d'événements de haut niveau. Elle a attiré l'attention sur les derniers produits de connaissance de la CGE, notamment [la Première évaluation de la Liste rouge des écosystèmes d'un écosystème glaciaire tropical](#), la [Deuxième édition du Standard mondial pour les solutions fondées sur la nature](#) et les [Lignes Directrices pour la renaturation](#).

Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) : Présentant le rapport de la Commission ([CGR-2025-6.1-1 Annexe 1](#)), le Président Jon Paul Rodríguez a souligné les réalisations de la CSE, notamment des publications telles que le [Premier rapport annuel de la Commission](#), le développement d'un outil de visualisation des données en libre accès et la création de groupes nationaux de spécialistes des espèces.

CMDE : La Présidente Christina Voigt a présenté le rapport de la Commission ([CGR-2025-6.1-1 Annexe 2](#)) et a souligné la participation étroite de la CMDE aux procédures consultatives sur le changement climatique à la CIJ, à la Cour interaméricaine des droits de l'homme et au Tribunal international du droit de la mer, ainsi qu'aux processus multilatéraux tels que [l'Accord BBNJ](#), les négociations en vue d'un traité mondial sur les plastiques et le processus intergouvernemental sur le climat.

Commission sur la crise climatique (CCC) : Le Président par intérim Manuel Pulgar-Vidal a présenté le rapport de la Commission sur la crise climatique ([CGR-2025-3.2-1 Rev1 Annexe 1](#)). Le nom de cette Commission a été changé pendant l'Assemblée en Commission d'action pour le climat (CAC). Il a rappelé les quatre domaines thématiques de la CCC : politique et justice climatique ; solutions et approches innovantes ; finance ; climat et nature, ainsi que la participation de la CCC à différents cadres multilatéraux. Dans la deuxième partie de la présentation, Brendan Mackey, Membre du comité directeur de la CCC, a qualifié le cadre actuel des traités sur le climat de « aveugle à la biodiversité » et a souligné l'importance accrue accordée par la CCC aux synergies entre la nature et l'action climatique.

CMAF : Le président Madhu Rao a présenté le rapport quadriennal de la Commission ([CGR-2025-6.1-1 Annexe 3](#)), soulignant l'objectif principal qui consiste à promouvoir une conservation efficace par zone dans le cadre des politiques mondiales en matière de biodiversité, en particulier l'Objectif 3 du CMB (conserver 30 % des terres, des eaux et des mers).



Chris Mahon, Président du Groupe mondial pour le développement des comités nationaux et régionaux



Nihal Welikala, Trésorier de l'UICN

Réunion mondiale des membres de l'UICN : Chris Mahon, Président du Groupe mondial de l'UICN pour le développement des comités nationaux et régionaux, a présenté oralement les conclusions de la réunion mondiale, qui s'est tenue parallèlement au Forum le 12 octobre. Ann-Katrine Garn, Secrétaire du groupe, a souligné les défis auxquels sont confrontés les comités nationaux et régionaux, notamment ceux liés au financement, aux ressources humaines, à la communication, aux espaces civiques, à la formation et à l'accès à l'information. Mahon a évoqué la [Plateforme Engage](#) comme un outil de communication essentiel pour les membres. Il a souligné la nécessité d'améliorer la communication entre les membres et d'augmenter les ressources, y compris le temps, afin de répondre aux attentes identifiées dans la [Vision stratégique à 20 ans](#). Garn a indiqué que le Groupe diffuserait un rapport sur ces conclusions. L'Assemblée a pris note du rapport.

Adoption des mandats de la Commission : La présidente de la CMAP, Mme Rao, a rappelé les progrès réalisés au sein d'un groupe de contact chargé de réviser le mandat de la CAC et la motion sur la confirmation du statut de la CAC (compte tenu du passage de la CCC à la CAC). Elle a indiqué qu'un consensus avait été atteint. Les membres ont approuvé les mandats de la Commission.

Rapports des sommets du Congrès

Lundi 13 octobre, les membres ont entendu les rapports du [Sommet de la jeunesse](#) présentés par Sarai Gomez, Coordinatrice jeunesse de l'UICN, et Shamma Alkhoori et Maitha Al Mheiri, Membres du Comité consultatif jeunesse de l'UICN, Émirats arabes unis.

Anita Tzec et Verónica Ruiz, du Secrétariat de l'UICN, ont rendu compte des résultats du premier [Sommet des peuples autochtones](#) du Congrès.

Faridah Ibrahim, de l'UICN, a rendu compte du [Sommet des entreprises](#). Un membre du NIGERIA a appelé à l'élaboration d'un plan d'action visant à garantir que les résultats de ces sommets soient transmis aux niveaux national et local.

Rapports financiers

Rapport du Directeur général sur les finances de l'UICN pendant la période intersession 2021-2024 : **Mardi 14 octobre,** la Directrice générale Aguilar a présenté le rapport ([CGR-2025-6.3-1](#)), soulignant que le portefeuille total de projets est passé de 800 millions de francs suisses en 2021 à 1,2 milliard de francs suisses en 2024, tout en notant une augmentation des réserves. Louisa Chaubert, Directrice financière (CFO) de l'UICN, a

présenté les états financiers ([CGR-2025-6.3-1 Annexe 1](#)), soulignant en particulier l'augmentation des revenus des projets.

Rapport du trésorier : **Mardi 14 octobre,** Nihal Welikala, Trésorier de l'UICN, a présenté le rapport ([CGR-2025-6.4-1](#)) et a noté que les perspectives de financement à long terme sont compromises par des difficultés géopolitiques, telles que l'augmentation des dépenses de défense nationale et le vieillissement de la population. Avertissant que le modèle de financement traditionnel ne peut plus être considéré comme acquis, il a souligné cinq défis à relever à l'avenir : augmenter les fonds non affectés ; augmenter le recouvrement des coûts des projets ; gérer les coûts en trouvant un équilibre entre les dépenses opérationnelles et les investissements pour assurer la croissance ; gérer les risques inhérents à un portefeuille important ; et constituer des réserves et des liquidités.

Rapport du Comité des finances et de l'audit du Congrès et nomination des auditeurs externes : **Mardi 14 octobre,** Rick Bates, Président du Comité des finances et de l'audit, a invité le Congrès à approuver les états financiers vérifiés.

Plusieurs membres de la société civile ont fait état de difficultés à payer leurs cotisations en raison de la dévaluation de leur monnaie nationale par rapport au franc suisse ou au dollar américain. Faisant référence à un système financier international injuste, ils ont demandé à l'UICN d'envisager une révision des cotisations. À l'issue d'un vote, les membres ont approuvé les rapports financiers. Ils ont également nommé Deloitte comme auditeurs externes.

Projet de plan financier de l'UICN pour 2026-2029 : **Mardi 14 octobre,** Louisa Chaubert, Directrice financière, a présenté le projet de plan financier de l'UICN pour 2026-2029 ([CGR-2025-6.7-1, annexe 1](#)). Elle a noté que, si les recettes et l'excédent devraient augmenter et les dépenses non soumises à restriction rester relativement stables, la croissance des recettes ralentira parallèlement à la réduction mondiale de l'aide internationale.

En réponse à une question de l'AWAZ FOUNDATION PAKISTAN : CENTER FOR DEVELOPMENT SERVICES, la Directrice générale Aguilar a précisé que la croissance prévue des recettes provenant des cotisations des membres n'était pas due à une augmentation du montant des cotisations, mais à une augmentation du nombre de membres, en particulier des organisations autochtones et des gouvernements infranationaux. Lors d'un vote, les membres ont approuvé le plan financier 2026-2029 de l'UICN.

Cotisations des membres et résiliation des membres en retard de paiement : Le mercredi 15 octobre, le Président Bates a présenté les modifications proposées à la motion sur



Rick Bates, Président du Comité des finances et de l'audit de l'UICN



Simon Stuart, Vice-président, Comité de gouvernance du Congrès

les cotisations des membres, notamment : la mise à jour des cotisations des États conformément au dernier barème des quotes-parts de l'ONU ; une augmentation des cotisations pour tenir compte de l'inflation depuis le Congrès de Marseille en 2021 ; et une augmentation annuelle des cotisations des membres conformément au taux d'inflation suisse.

M. Bates a souligné que le paiement des cotisations est une obligation statutaire et a mis en avant la liste des membres ayant plus de deux ans d'arriérés. Il a rappelé que si la résiliation des droits est approuvée, les membres ayant de tels arriérés disposent d'un délai de grâce d'un an pour payer, après quoi leur adhésion sera retirée.

Les membres ont adopté la motion sur les cotisations et la suspension des droits des membres en retard de paiement.

Rapport du Comité de gouvernance du Congrès

Motion B : Le mercredi 15 octobre, le Vice-président Stuart a fait état de l'absence de consensus dans les discussions du groupe de contact concernant [la Motion B](#) et a présenté la proposition du groupe visant à mettre en place un processus participatif permettant aux membres d'examiner les règles respectives et d'organiser un vote électronique pendant la période intersession, qui s'appliquera ensuite au processus de motions du prochain Congrès. Les délégués ont approuvé cette proposition.

Motion C : [Mardi 14 octobre](#), Vivek Menon, Président du Comité Institutionnel et de gouvernance du Congrès, a présenté les motions relatives à la gouvernance. Il a noté que [la Motion C](#), concernant les amendements aux Statuts et Règlements de l'UICN, comportait quatre propositions distinctes :

- adopter les objectifs de l'UICN conformément à la Vision stratégique à 20 ans de l'Union ;
- renforcer l'alignement des statuts de l'UICN sur le droit suisse ;
- clarifier les procédures de nomination et d'élection, ainsi que les directives relatives aux activités de campagne, entre autres ; et
- mettre en place une procédure d'appel contre les décisions définitives du responsable des élections.

[Mardi 14 octobre](#), les membres ont longuement débattu d'une proposition relative à la constitution d'un quorum pour les modifications des statuts par vote électronique entre les sessions du Congrès. La FRANCE a souligné l'importance de cet amendement, faisant remarquer que la modification des règles fondamentales de l'Union devait nécessiter la participation et le vote d'un nombre suffisant de membres.

Compte tenu de ces préoccupations, Peter Cochrane, Vice-président de l'UICN, a accordé aux membres plus de temps pour examiner cet amendement proposé. Le vote a été ouvert pour le reste des amendements aux statuts de l'UICN, et les membres ont approuvé tous les amendements, à l'exception de celui concernant le quorum.

Le mercredi 15 octobre, le Vice-président Stuart a présenté un amendement à la Motion C concernant l'exigence d'un quorum dans les cas où les modifications des statuts sont soumises à un vote électronique entre les sessions du Congrès, qui a été adopté par les membres. À l'issue d'un vote, la motion a été approuvée.

Motion D : [Mardi 14 octobre](#), le Président Menon a discuté de l'introduction d'un mécanisme d'exonération des cotisations pour les membres confrontés à des difficultés financières exceptionnelles ([Motion D](#)). Il a expliqué que les conditions de *force majeure* prévues par cet amendement comprendraient les catastrophes, les conflits armés, les crises économiques graves et les pandémies. Il a appelé les membres à voter sur l'ajout des « sanctions internationales » à la liste des conditions.

La FRANCE a expliqué que les sanctions internationales ne constituent pas juridiquement un cas de *force majeure*. L'UKRAINE a demandé la suppression des sanctions internationales, soulignant que leur inclusion dans cette liste serait contraire au droit international. Plusieurs membres ont proposé de reformuler l'amendement, faisant remarquer que les cotisations ne devraient pas être exonérées pour les membres de catégorie A (qui représentent des États) faisant l'objet de sanctions internationales.

Mercredi 15 octobre, le Vice-président Stuart a présenté un nouvel amendement proposé par le JAPON visant à exclure les membres de la catégorie A de la demande de dérogation en raison des sanctions internationales. La FRANCE a soutenu ce nouvel amendement et a retiré son précédent amendement.

De longues discussions s'ensuivirent, notamment : le GROUPE UKRAINIEN DE CONSERVATION DE LA NATURE exhortant les membres à ne pas porter atteinte au droit international ; la FÉDÉRATION DE RUSSIE notant que la discussion sur la situation politique en Ukraine dépassait le mandat de l'UICN ; l'AFRIQUE DU SUD mettant en garde contre l'utilisation du Congrès comme arme dans les débats géopolitiques ; la FUNDACIÓN HÁBITAT & DESARROLLO, Argentine, qui a remis en question la légitimité des sanctions imposées par un petit groupe de pays ; THE WILDLIFE TRUSTS, Royaume-Uni, qui a rappelé à l'Assemblée que *la force majeure* était clairement définie dans le droit international ;



Fernando Ardura, Fundación Habitat & Desarrollo, Argentine

UNION OF NATURE FOUNDATION, Pays-Bas, qui a soulevé une motion d'ordre pour clore la discussion et mettre l'amendement aux voix, ce que les membres ont approuvé.

Lors du vote qui a suivi, les membres ont convenu de supprimer entièrement de la motion la liste indicative des situations *de force majeure* et ont adopté la Motion D.

Motion E : Mercredi 15 octobre, le Vice-président Stuart a présenté [la Motion E](#) visant à prolonger le processus de soumission des motions nouvelles et urgentes. Sous l'impulsion de la SUISSE, les membres ont approuvé un amendement visant à ouvrir les soumissions non pas une semaine, mais deux semaines avant le Congrès, et à les clôturer une semaine avant le Congrès. Lors d'un vote ultérieur, les membres ont approuvé la Motion E.

Rapport d'étape du Comité des résolutions et vote sur les motions

Les motions soumises à l'Assemblée ont été discutées et votées les [lundi 13](#), [mardi 14](#) et mercredi 15 octobre. La liste de toutes les motions est accessible [ici](#).

[Lundi 13 octobre](#), le Président du Comité des résolutions M. Rodríguez, a indiqué que les sessions du groupe de contact avaient commencé le vendredi 10 octobre et a attiré l'attention sur la plateforme de vote en ligne.

Luc de Wever, du Secrétariat de l'UICN, a annoncé les décisions du Comité directeur du Congrès 2025 concernant deux appels relatifs à des motions nouvelles et urgentes, l'une sur les écosystèmes du Liban touchés par la guerre (qui a été admise) et l'autre sur la conservation des chimpanzés (qui a été rejetée pour des raisons formelles).

Les membres ont examiné un amendement à la **motion confirmant le statut de la Commission sur la crise climatique**, discutant d'un éventuel changement de titre en Commission sur l'action climatique. VOICE OF PEOPLE, Pakistan, soutenu par un membre de la Tunisie, a proposé cet amendement, expliquant que le nom de la Commission devait refléter son mandat. WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY, États-Unis, a souligné que la motion avait fait l'objet d'un consensus et qu'à aucun moment un membre du groupe de contact n'avait suggéré de changer le nom de la Commission. Lors d'un vote, l'amendement visant à changer le titre de la Commission a été approuvé. Les membres ont ensuite approuvé la motion telle qu'amendée.

À l'issue des délibérations du groupe de contact, les membres ont également approuvé des motions sur :

- l'amélioration des pratiques de plantation d'arbres – planter le bon arbre au bon endroit pour le bon usage ;



Luc De Wever, Secrétariat de l'UICN, et Razan Al Mubarak, Présidente de l'UICN

- Conservation et gestion durable des pâturages et du pastoralisme ;
- la mise en place d'une responsabilité harmonisée et de moyens de mise en œuvre pour les objectifs internationaux de protection des forêts ;
- la promotion des haies dans l'agriculture afin de favoriser la biodiversité, renforcer la résilience des écosystèmes et atténuer le changement climatique ;
- le vivre en harmonie avec les rivières grâce aux droits de la nature et au droit éco-centrique ;
- le soutien de la transformation économique vers une économie régénérative ; et
- l'intégration du mentorat des jeunes gestionnaires écologiques afin de renforcer les efforts de conservation.

Ils ont en outre approuvé des motions sur les mesures suivantes :

- l'élaboration de directives de l'UICN pour contrôler efficacement le commerce des animaux sauvages terrestres destinés à devenir des animaux de compagnie ;
- le renforcement du lien entre l'homme et la nature afin de faire progresser le changement transformateur en faveur de la nature ;
- la promotion du financement de la biodiversité dans une approche fondée sur les droits humains ;
- la reconnaissance sans équivoque et le soutien efficace du rôle crucial des territoires de vie et de leurs gardiens dans la conservation ;
- la protection de l'intégrité des écosystèmes méso-pélagiques ;
- la promotion d'une relation éthique entre l'homme et l'océan ;
- la reconnaissance et le soutien de la gestion communautaire des ressources naturelles grâce à un financement dédié ;
- la lutte contre l'exploitation directe des espèces sauvages ; et
- la protection des écosystèmes et des communautés riveraines contre les impacts de l'hydroélectricité dans le Bas-Congo et dans le monde entier.

[Le mardi 14 octobre](#), le Président Rodríguez a rendu compte des discussions sur la **motion relative à la politique de l'UICN en matière de biologie synthétique** dans le contexte de la conservation de la nature. Il a noté que les membres avaient également présenté une motion sur un moratoire concernant les espèces sauvages génétiquement modifiées dans les écosystèmes naturels. Il a expliqué que le groupe de contact avait discuté de la possibilité de concilier les deux motions, mais avait décidé de ne pas le faire, préférant les examiner séparément. Les membres ont voté en faveur de l'ensemble de la motion sur la politique de l'UICN en matière de biologie synthétique.

Ils ont également voté et approuvé des motions sur :

- la protection des monts sous-marins et des écosystèmes marins vulnérables contre les pratiques destructrices ;
- la promotion de mesures visant à mettre fin à la pollution plastique afin de protéger la santé humaine, la biodiversité et l'environnement ;
- la définition d'un cadre solide favorable à la nature pour les entreprises, afin de mobiliser le soutien des entreprises, de la société civile et des gouvernements en faveur de contributions hautement intègres et positives pour la nature, conformément au CMB ;
- l'élaboration d'une bioéconomie circulaire et durable pour une alimentation et une agriculture durables ;
- le renforcement du leadership des peuples autochtones dans la protection de la nature et du sacré ;
- l'élaboration d'une politique et des orientations de l'UICN sur l'IA et la conservation, ainsi que sur l'intégrité des preuves numériques ;

- la réaffirmation de l'engagement de l'UICN en faveur du multilatéralisme et de la coopération mondiale ; et
- le soutien de la reprise et la restauration des écosystèmes libanais touchés par la guerre.

Le mercredi 15 octobre, les membres ont poursuivi leurs discussions sur les motions en suspens. Concernant la **motion sur les synergies pour une transition énergétique juste, positive pour la nature et à zéro émission nette**, les membres ont voté en faveur d'un amendement soulignant la nécessité de s'affranchir des combustibles fossiles. Ils ont rejeté la formulation suggérée par VANUATU, qui soulignait l'importance de s'attaquer à la production de combustibles fossiles et demandait instamment de se référer à [l'initiative du Traité de non-prolifération des combustibles fossiles](#) afin de combler les lacunes de l'architecture internationale. À l'issue d'un vote, la motion révisée a été adoptée.

Concernant la **motion sur les espèces sauvages génétiquement modifiées dans les écosystèmes naturels**, MINDEROO (Australie) a soulevé une motion d'ordre, arguant que la motion était en contradiction avec les statuts de l'UICN car elle allait à l'encontre des obligations internationales prévues par la CDB, en particulier la décision 14/19 de la CDB sur la biologie synthétique. Un long débat s'ensuivit, au cours duquel DEUTSCHER NATURSCHUTZRING (Allemagne), BENIN ECOTOURISM CONCERN, NATURE CANADA et PRO NATURA (Suisse) réfutèrent la motion d'ordre de Minderoo. Alors que le Président suggéra de renvoyer la question au Comité des résolutions pour clarification, WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY proposa un vote pour clore le débat, que les membres approuvèrent à une faible majorité. Le Président Rodríguez a ensuite présenté cinq amendements modifiant le titre et divers paragraphes du préambule et du corps de la motion, qui ont tous été votés et approuvés par les membres. Néanmoins, la motion amendée a été rejetée à une faible majorité lors d'un vote ultérieur.

Concernant la **motion sur la loi relative à la sécurité des sols**, les membres ont examiné un amendement concernant l'élaboration de cadres de gouvernance. Conformément aux commentaires formulés par le CENTER FOR ENVIRONMENTAL LEGAL STUDIES (États-Unis), ISHA OUTREACH (Inde) et HAWAII CONSERVATION ALLIANCE FOUNDATION (États-Unis), les membres ont voté en faveur de l'élaboration de concepts et de paramètres pour une convention internationale ou un instrument juridique mondial sur la sécurité des sols. La motion dans son ensemble a ensuite été approuvée par les membres.



Leonard Usongo, Société pour la conservation de la faune sauvage du Cameroun



Luis Diego Marín Schumacher, Preserve Planet, Costa Rica

Concernant la **motion sur les mesures du ressort de l'État du port relatives à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN)**, les membres ont approuvé deux amendements recommandant que : l'UICN explore les options visant à renforcer les cadres juridiques pour lutter contre la pêche INN ; et l'UICN explore la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie intégrée pour lutter contre les impacts de la pêche INN sur la biodiversité marine, les droits de l'homme, les communautés autochtones et la sécurité alimentaire. Les membres ont rejeté un amendement appelant les organisations régionales de gestion des pêches à envisager d'étendre la collecte de données et ont approuvé la motion.

Concernant la **motion sur la fixation d'objectifs par zone sur la base de données scientifiques et la réparation des injustices historiques**, les discussions ont porté sur un amendement proposant que l'UICN s'efforce d'atteindre un objectif mondial de conservation de 50 % plutôt que de 30 %, afin de contribuer à la mise en œuvre de l'Objectif 3 du CMB. Les membres ont rejeté l'amendement, maintenant l'objectif initial de 30 %, et ont approuvé la motion.

Les membres ont rejeté la modification du titre de la **motion sur la Reconnaissance des droits de l'Antarctique** en « Évaluation du concept de droits de l'Antarctique ». Ils ont approuvé l'encouragement des membres de l'UICN à faire progresser la coopération dans le cadre du système du Traité sur l'Antarctique afin de protéger la valeur intrinsèque de l'Antarctique et de ses écosystèmes dépendants et associés. La motion a ensuite été approuvée par l'Assemblée.

Les membres ont examiné un amendement à une **motion reconnaissant le crime d'écocide afin de protéger la nature**, visant à inclure un texte qui examinerait en profondeur Gaza comme une étude de cas critique d'écocide. STOP ECOCIDE INTERNATIONAL, Royaume-Uni, soutenu par les membres d'ECOPAR, Équateur, et PRESERVE PLANET, Costa Rica, a encouragé les membres à voter pour la motion mais contre cet amendement, soulignant les multiples contextes dans le monde où l'écocide se produit. Les membres ont voté contre l'amendement et ont adopté la motion.

Concernant une **motion reconnaissant l'importance des langues autochtones, des connaissances traditionnelles et du patrimoine culturel dans la conservation de la biodiversité**, les membres ont discuté d'un amendement ajoutant « les connaissances co-développées, traditionnelles et ethno-écologiques » au titre, qui a été rejeté par les membres. La motion, avec son titre original, a ensuite été approuvée par vote.

Concernant la **motion relative à la réglementation des mécanismes de financement** basés sur les crédits et certificats

de biodiversité et à la garantie d'effets positifs sur la nature, les membres ont voté en faveur d'un texte précisant que les marchés des certificats et crédits de biodiversité ne devaient pas se substituer aux mécanismes de financement existants. La motion a été approuvée, telle que modifiée.

Concernant une **motion visant à renforcer la planification de la préservation de la biodiversité par le recours à des approches de conservation de la longévité afin de garantir des populations d'espèces naturellement structurées par âge**, les membres ont voté plusieurs amendements, notamment sur le texte du préambule précisant que la motion ne s'appliquerait pas à la chasse récréative ou touristique. La BORN FREE FOUNDATION, la CORBETT FOUNDATION, le NATURAL RESOURCES DEFENSE COUNCIL et un membre ONG de Nouvelle-Zélande ont appelé les membres à rejeter les amendements proposés, car ils compromettraient l'intention de la motion. Le DALLAS SAFARI CLUB et la PROFESSIONAL HUNTERS OF SOUTH AFRICA ASSOCIATION ont appelé les membres à accepter les amendements, car ils visent à soutenir les principes fondamentaux de l'utilisation durable.

Concernant la même motion, les membres ont également voté pour demander à l'Union d'inviter le CSE et les groupes de spécialistes à évaluer cette motion à la lumière des données disponibles et à définir le terme « conservation de la longévité ». Ils ont en outre voté pour demander aux constituants de l'UICN, en partenariat ou en collaboration avec des experts compétents, d'envisager l'élaboration d'initiatives de conservation de la longévité « garantissant l'absence de risques pour les systèmes de gestion de la faune sauvage ». La motion a ensuite été approuvée par les membres.

Les membres ont examiné une **motion visant à amplifier le rôle du secteur privé** dans la réalisation d'un monde positif pour la nature, et ont voté un amendement. Cet amendement encourageait les membres de l'UICN à cartographier, soutenir, promouvoir et suivre les voies positives pour la nature afin de garantir la contribution nationale et la mise en œuvre collective des objectifs et cibles mondiaux du CMB. Cela pourrait se faire en mettant l'accent sur la promotion des partenariats public-privé pour la conservation, en encourageant les investissements dans la nature prioritaire, en « exigeant que tous les projets de développement respectent au minimum la hiérarchie des mesures d'atténuation » et en élaborant des mécanismes politiques qui favorisent la transparence et la responsabilité, tels que l'adoption volontaire de divulgations liées à la nature. Le CANADA a

fait remarquer que la suppression de cette formulation serait conforme aux discussions du groupe de contact et au reste du texte. Les membres ont voté contre l'amendement et ont adopté la motion.

Concernant la **motion relative à la prévention des dommages écologiques irréversibles et des points de basculement dans le bassin du Congo**, les membres ont voté sur un certain nombre d'amendements, notamment : reconnaître toutes les preuves scientifiques, recherches et publications récentes disponibles, soulignant le risque de dommages écologiques irréversibles dans le bassin du Congo ; et demander au Directeur général de convoquer d'urgence un groupe de travail chargé d'évaluer les points de basculement dans le bassin du Congo afin de présenter un rapport scientifique provisoire accompagné de recommandations d'ici la fin 2026 ou 2028. Les membres ont voté pour que ce rapport soit remis en 2028. Ils ont également voté contre une demande adressée au groupe de travail visant à élaborer des lignes directrices pour un développement responsable et durable dans le bassin du Congo. La motion a été adoptée.

Le Président Rodríguez a fait remarquer que le groupe de contact n'avait pas été en mesure de finaliser le texte d'une **motion sur les mesures urgentes visant à protéger le site du patrimoine mondial d'Aldabra aux Seychelles** et à suspendre les projets de développement destructeurs sur l'île de l'Assomption, aux Seychelles. Il a appelé à poursuivre le dialogue à ce sujet pendant la période intersessionnelle. RESERVA : THE YOUTH LAND TRUST a souligné que si la motion était reportée, son objectif serait réduit à néant, compte tenu de la menace imminente d'un développement privé sur l'île. Un membre des SEYCHELLES a souligné qu'en raison de contraintes de temps, il n'avait pas été possible de parvenir à un accord sur la motion et s'est déclaré favorable à un report. Les membres ont voté en faveur du report de la motion au prochain Congrès.

S'appuyant sur les travaux des groupes de contact, les membres ont également approuvé des motions sur :

- La lutte contre les crises climatiques et de la biodiversité par des mesures axées sur l'offre de combustibles fossiles et une transition juste ;
- La mise en œuvre des droits de la nature et l'évaluation de leur application dans les territoires ;
- La nature : intégrer la science, les approches éthiques et la coexistence harmonieuse avec des stratégies de rétablissement écologique ;
- La sauvegarde de la biodiversité et des droits humains dans la gouvernance minière liée à la transition énergétique ;
- Élaboration d'une politique en matière de géo-ingénierie ;
- Promouvoir les modèles de zones naturelles protégées régionales ou infranationales afin d'atteindre l'objectif mondial de 30 % de zones protégées et conservées d'ici 2030 ;
- Défendre la conservation de la faune sauvage fondée sur la science en Suisse ;
- Mobiliser une action urgente pour prévenir et combattre les incendies de forêt ;
- Accueillir favorablement l'avis consultatif de la CIJ sur le changement climatique ; et
- Conserver le requin-marteau halicorne (*Sphyrna lewini*), espèce en danger critique d'extinction, ainsi que les espèces apparentées, le requin-marteau lisse (*S. zygaena*) et le grand requin-marteau (*S. mokarran*).



Mark Jones, Fondation Born Free, Royaume-Uni



Manuel Pulgar-Vidal, Président du CAC

Cérémonie de remise des prix

La cérémonie de remise des prix de l'UICN s'est déroulée le [mardi 14 octobre](#), sous la présidence de Sean Southey, Président de la CEC. Le Président du jury, Vivek Menon, a remercié les jurés pour le temps qu'ils ont consacré à la sélection des lauréats.

Marina Silva, Ministre brésilienne de l'Environnement et du Changement climatique, a reçu in absentia le prix John C. Phillips Memorial Award, en reconnaissance de ses services exceptionnels dans le domaine de la conservation internationale.

Simon Stuart, Vice-président du Comité de gouvernance du Congrès et ancien Président de la CSE, a reçu la médaille commémorative Harold Jefferson Coolidge, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la conservation de la nature et des ressources naturelles.

Sylvia Earle, Marraine de la nature de l'UICN et Fondatrice de Mission Blue, Jeffrey McNeely, ancien Scientifique en chef de l'UICN (en l'absence), et John Robinson, ancien Vice-président du Conseil de l'UICN, ont reçu le prix de membre honoraire de l'UICN en reconnaissance de leurs nombreuses années de services exceptionnels dans le domaine de la conservation de la nature à travers le monde.

Résultats de l'élection

Ramiro Batzin Chojoj, Membre du Conseil de l'UICN, a invité les responsables des élections à présenter leur rapport le mercredi 15 octobre. David Forman, Responsable des élections, et Claudia de Windt, Responsable adjointe des élections, ont présenté les résultats des élections. Les membres élus sont :

Razan Al Mubarak, Émirats arabes unis, comme Présidente de l'UICN ;

- Bláthnaid Byrne, Irlande, Australie, au poste de Trésorière ;
- Manuel Pulgar-Vidal, Pérou, président de la CAC ;
- Margaret Otieno, Kenya, Présidente de la CEC ;
- Liette Vasseur, Canada, Présidente de la CEM ;
- Ernesto Herrera Guerra, Mexique, Président de la CPEES ;
- Vivek Menon, Inde, Président de la CSE ;
- Christina Voigt, Allemagne, Norvège, Présidente de la CMDE ;
- Madhu Rao, Royaume-Uni, en tant que Président de la CMAP ; et
- Onel Masardule Arias, en tant que Conseiller autochtone de l'UICN.

Les membres ont également élu les conseillers régionaux de l'UICN. Pour l'Afrique, ils ont élu : Imèn Meliane, Tunisie ; Charlotte Karibuhoye Said, Guinée-Bissau ; Caroline Aguti Mugisha, Ouganda ; et Brian Child, Afrique du Sud.

Pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes, ils ont élu : Kathryn Gwiazdon, États-Unis ; Fernando Lloveras San Miguel, États-

Unis ; et James Bartram, Canada. Pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, ils ont élu : Maria Cecilia Wey De Brito, Brésil ; Ana Di Pangraccio, Argentine ; Oscar Mora Altamirano, Costa Rica ; et Ramón Perez-Gil, Mexique.

Pour l'Océanie, ils ont élu : Catherine Iorns, Nouvelle-Zélande ; Isoa Korovulavula, Fidji ; et Erica McCreedy, Australie. Pour l'Asie du Sud et de l'Est, ils ont élu : Atsuhiko Yoshinaka, Japon ; Roshani Adhikari Pathak, Népal ; Yinfeng Guo, Chine ; Amran Hamzah, Malaisie ; et Lima Rosalind, Inde. Pour l'Asie occidentale, ils ont élu : Matrah Al-Mutairi, Koweït ; Simon Awad, Palestine ; et Khaled Marafi, Jordanie.

Pour l'Europe de l'Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, ils ont élu : Diana Garlytska, Ukraine ; Samad-John Smaranda, Roumanie ; et Ruben Khachatryan, Arménie. Pour l'Europe occidentale, ils ont élu : Maud Lelièvre, France ; Sonia Castañeda, Espagne ; et Ann-Katrine Garn, Danemark.

Message de la Présidente élue : Réélue à la présidence de l'UICN, Razan Al Mubarak a remercié les membres de lui avoir confié un second mandat. Elle a souligné que nous avons atteint un « moment paradoxal » où une meilleure connaissance du rôle de la nature coïncide avec des taux sans précédent de perte de biodiversité. Elle a fait valoir que ce paradoxe « invite à agir » et a réitéré l'importance du prochain quadriennat pour atteindre les objectifs fixés pour 2030, en déclarant que « 2030, c'est demain ».

Reconnaissance des membres sortants du Conseil de l'UICN : La Directrice générale Aguilar a remis des certificats reconnaissant le travail acharné des membres sortants du Conseil de l'UICN qui ont servi de 2021 à 2025 et dont le service, a-t-elle déclaré, a laissé une empreinte durable sur le travail et la gouvernance de l'Union.

Séance de clôture

Au nom du Conseil de l'UICN, le Conseiller Marco Vinicio Cerezo a exprimé sa gratitude à Son Altesse Royale Cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan pour son patronage, ainsi qu'aux Émirats arabes unis et à leur population pour leur accueil chaleureux et leur soutien au Congrès.

Dans son discours de clôture, la Directrice générale de l'UICN, Mme Aguilar, a exprimé sa gratitude au Secrétariat de l'UICN et au pays hôte, soulignant que le Congrès avait été certifié pour sa durabilité. Elle a appelé les membres à faire



Sylvia Earle, Marraine de la nature de l'UICN

progresser les actions dans les cinq domaines mentionnés dans l'Appel à l'action d'Abu Dhabi.

Blen Romam, de l'Association des jeunes autochtones du Cambodge, a exhorté les membres à « honorer les connaissances autochtones qui ont soutenu notre vie sur Terre pendant de nombreux siècles ».

Shaikha Salem Al Dhaheri, Secrétaire générale de l'Agence pour l'environnement d'Abu Dhabi, a annoncé la reconnaissance par les Émirats arabes unis de sept nouvelles Aires protégées, portant ainsi le pourcentage d'Aires protégées du pays de 15 % à 20 %.

Le Vice-président de l'UICN, Peter Cochrane, a clôturé le Congrès à 19 h 58.

Réunions à venir

27e réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA 27) : La SBSTTA 27 traitera des questions relatives à la mise en œuvre de la Convention et du CMB. **dates :** 20-24 octobre 2025 **lieu :** Panama City, Panama **www :** cbd.int/meetings/SBSTTA-27

Première réunion de l'Organe subsidiaire de l'article 8(j) de la CDB (SB8j 1) : Organisée à la suite de la SBSTTA 27, la première réunion du nouvel organe subsidiaire de la Convention traitera des questions liées aux peuples autochtones et aux communautés locales (PACL). **dates :** 27-30 octobre 2025 **lieu :** Panama City, Panama **www :** cbd.int/meetings/SB8J-01

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques 2025 : Cet événement comprendra la COP 30 de la CCNUCC, la 20e réunion de la COP servant de réunion des



Shaikha Salem Al Dhaheri, Secrétaire générale, Agence environnementale - Abu Dhabi, et conseillère auprès du Conseil de l'UICN

Parties (MOP) au Protocole de Kyoto (CMP 20) et la septième réunion de la COP servant de MOP à l'Accord de Paris (CMA 7). **dates :** 10-21 novembre 2025 **lieu :** Belém, Brésil **www :** unfccc.int/cop30

20e réunion de la COP à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES CoP20) : La CITES CoP20 se réunira pour examiner la mise en œuvre de la Convention. **dates :** 24 novembre - 5 décembre 2025 **lieu :** Samarcande, Ouzbékistan **www :** cites.org/eng/cop/20

Septième réunion du Comité des représentants permanents à composition non limitée (OECPR-7) : L'OECPR se réunira pour préparer la septième session de l'Assemblée des



Membres nouvellement élus et sortants du Conseil de l'UICN

Nations unies pour l'environnement (UNEA-7) et négocier au préalable les résolutions, déclarations et décisions proposées qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée. **dates** : 1er-5 décembre 2025 **lieu** : Nairobi, Kenya **www** : unep.org/environmentassembly/unea7/ocpr7

UNEA-7 : L'UNEA-7 se réunira sous le thème « Promouvoir des solutions durables pour une planète résiliente ». **dates** : 8-12 décembre 2025 **lieu** : Nairobi, Kenya **www** : unep.org/environmentassembly

12e session de l'IPBES (IPBES 12) : L'IPBES informe les actions et les politiques visant à lutter contre la perte de biodiversité, par exemple par la publication de rapports d'évaluation thématiques. Lors de sa 12e réunion, l'assemblée plénière de l'IPBES examinera, entre autres, les liens entre les entreprises et la biodiversité, ainsi que les moyens d'accroître l'efficacité de la plateforme. **date** : 3-8 février 2026 **lieu** : Manchester, Royaume-Uni **www** : www.ipbes.net/events/ipbes-12-plenary

Sixième réunion de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre de la CDB (SBI 6) : La SBI 6, qui se tiendra à Rome, en Italie, examinera les progrès réalisés par les États membres dans la mise en œuvre de la convention avant la COP 17 de la CDB en octobre 2026. **date** : 16-19 février 2026 **lieu** : Rome, Italie **www** : www.cbd.int/events/

COP 17 de la CNULCD : La COP 17 de la CNULCD se tiendra à Oulan-Bator, en Mongolie. Le pays hôte devrait mettre en avant des solutions durables pour la restauration des terres, la gestion durable des terres et le renforcement de la résilience à l'échelle mondiale. La COP 17 coïncide avec l'[Année internationale des pâturages et du pastoralisme](#) (IYRP 2026). **date** : 17-28 août 2026 **lieu** : Oulan-Bator, Mongolie **www** : uncdcdop17.org

COP 17 de la CDB : La COP 17 de la CDB se tiendra à Erevan, en Arménie, et la 12e réunion de la COP servira de MOP au Protocole de Carthagène sur la biosécurité (CP-MOP-12) et de MOP 6 au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (NP-MOP-6). **date** : 19-30 octobre 2026 **lieu** : Erevan, Arménie **www** : www.cbd.int/events

11e Conférence « Our Ocean » (OOC 11) : L'OOC aborde les défis liés à la durabilité dans le domaine de la gestion et de la conservation des océans, notamment les effets du changement climatique, les AMP, l'économie bleue et la pêche durables, la perte de biodiversité, la pollution et la sécurité maritime. Le World Resources Institute héberge le secrétariat de l'OOC. Le Kenya accueillera la 11e OOC en 2026. **date** : à confirmer, 2026 **lieu** : à confirmer, Kenya **www** : www.ouroceanconference.org/about/

Septième Congrès mondial sur les aires protégées et conservées de l'UICN : Ce Congrès est le principal forum mondial pour définir le programme des aires protégées et conservées. Il rassemble des dirigeants et des experts afin d'élaborer et de promouvoir des solutions pour la conservation de la nature impliquant une conservation efficace basée sur les zones. Il aura lieu en septembre 2027 et se tiendra pour la première fois dans la région de Mésoamérique, qui abrite une biodiversité très riche. **date** : à confirmer, septembre 2027 **lieu** : à confirmer, Panama **www** : iucn.org/press-release/202510/panama-host-next-world-protected-and-conserved-areas-Congress-2027

Pour connaître les autres événements à venir, consultez : sdg.iisd.org

Glossaire

Accord	Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale
BBNJ	
AMP	Aires marines protégées
ANUE	Assemblée des Nations Unies pour l'environnement
AP	Aire protégée
AUP	Aires urbaines protégées
CAC	Commission d'action pour le climat
CBD	Convention sur la diversité biologique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEC	Commission de l'éducation et de la communication
CGE	Commission sur la gestion des écosystèmes
CIJ	Cour internationale de justice
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CLIP	Consentement libre, informé et préalable
CMAP	Commission mondiale des aires protégées
CMB	Cadre mondial pour la biodiversité
CMDE	Commission mondiale du droit de l'environnement
CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
COP	Conférence des Parties
CPEES	Commission des politiques environnementales, économiques et sociales
CSE	Commission pour la sauvegarde des espèces
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
IA	Intelligence artificielle
INN	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée
IPBES	Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
MOP	Réunion des Parties
ODD	Objectifs de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PACL	Peuples autochtones et communautés locales
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PMA	Pays les moins avancés
SfN	Solutions fondées sur la nature
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
WCMC	Centre mondial de surveillance de la conservation